

Avantages de la garantie améliorée des bardeaux Timberline UHDZ^{MD}

Protégez votre maison avec notre Garantie limitée Golden Pledge^{MD1}

La Garantie limitée Golden Pledge^{MD} augmente la période de couverture non calculée au prorata contre les défauts de fabrication de 10 à 50 ans.² Elle couvre également les coûts d'arrachage et d'élimination.

Mieux encore, lorsqu'elle est enregistrée pour un toit avec des Bardeaux Timberline UHDZ^{MD}, elle offre une garantie à vie de la main-d'œuvre.

Cette garantie offre une protection non calculée au prorata pendant les 30 premières années contre les erreurs de pose de vos bardeaux, accessoires et solins couverts GAF. La couverture main-d'œuvre est un important facteur de différenciation dans le choix d'une garantie de toit résidentiel. Les garanties standard du produit comprennent souvent la main-d'œuvre requise pour réparer ou remplacer un composant

garanti en raison d'un défaut de fabrication, mais ne couvrent pas une mauvaise application.

Chaque Entrepreneur GAF Master Elite^{MD} est assuré et titulaire d'une licence (dans les États où la loi l'exige).

Seul un Entrepreneur GAF Master Elite^{MD} peut offrir la Garantie limitée Golden Pledge^{MD}.³

Garantie	Couverture	Garantie supplémentaire
Garantie limitée Golden Pledge^{MD1}  	50 ans² de couverture non calculée au prorata : Matériaux de remplacement + Main-d'œuvre pour l'installation + Coûts d'arrachage (au besoin) + Élimination (au besoin) Garantie de la main-d'œuvre non calculée au prorata de 30 ans	Protection contre le vent sans limite de vitesse Lorsqu'ils sont installés avec la combinaison requise de quatre accessoires GAF admissibles, les Bardeaux Timberline UHDZ ^{MD} sont admissibles à la Garantie limitée WindProven ^{MC} de 15 ans, sans limitation de la vitesse maximale du vent. ⁴  15 ans de garantie Smart Choice^{MD5} sur la Garantie limitée de 30 ans contre la décoloration par les algues bleu-vert StainGuard Plus PRO^{MC} , offerte sur les bardeaux Timberline UHDZ ^{MD} installés avec les bardeaux de faîtière portant l'étiquette StainGuard Plus ^{MC} . ⁶ 

Pour en savoir plus et connaître les détails de la garantie, rendez-vous sur gaf.ca/fr-Warranty

We protect what matters mostTM
Nous protégeons ce qui compte le plusTM

¹ Un système de toiture GAF admissible est composé de Bardeaux Timberline UHDZ^{MD} et de cinq accessoires GAF admissibles. Les accessoires GAF admissibles comprennent : (1) les bardeaux de faîtière; (2) la ventilation d'entretoit; (3) les bardeaux de bande de départ; (4) la protection de platelage de toit; et (5) la membrane d'étanchéité. Voir la Garantie limitée Golden Pledge^{MD} de GAF pour la garantie intégrale et les restrictions. Consultez le site à l'adresse : gaf.ca/fr-LRS pour connaître les produits admissibles GAF.

² La garantie de 50 ans contre le défaut de fabrication s'applique uniquement aux résidences unifamiliales séparées appartenant à des personnes physiques. Pour toutes les autres propriétés, la durée de garantie des défauts de fabrication est de 25 ans.

³ Les entrepreneurs inscrits aux programmes de certification de GAF ne sont pas employés ou agents de GAF et, par conséquent, GAF ne contrôle ni ne supervise d'aucune manière ces entreprises indépendantes. Les entrepreneurs peuvent bénéficier d'avantages, tels que des points de fidélité et des remises sur les outils de marketing de GAF, pour participer au programme et offrir des garanties améliorées GAF qui nécessitent l'utilisation d'un montant minimum de produits GAF. Vos relations avec un entrepreneur et tout service qu'il vous fournit sont soumis aux Conditions d'utilisation de l'entrepreneur. Rendez-vous sur gaf.ca/fr-gaf-contractor-terms-of-use pour obtenir plus de détails.

⁴ La Garantie limitée contre le vent WindProven^{MC} de 15 ans sur les bardeaux de GAF avec la Technologie LayerLock^{MD} uniquement nécessite l'utilisation de bandes de départ, d'une protection de platelage de toit, de bardeaux de faîtière et d'une membrane d'étanchéité ou d'une ventilation d'entretoit GAF. Voir la Garantie limitée du système de toiture GAF pour obtenir la couverture et les restrictions complètes. Consultez le site à l'adresse : gaf.ca/fr-LRS pour connaître les produits admissibles de GAF. Pour les installations non admissibles à la Garantie limitée contre le vent WindProven^{MC}, voir la Garantie limitée des bardeaux et des accessoires GAF pour obtenir la couverture et les restrictions complètes.

⁵ La Période de protection Smart Choice^{MD} de 15 ans pour la Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus PRO^{MC} s'applique uniquement si vous installez des bardeaux StainGuard Plus PRO^{MC} et des bardeaux de faîtière StainGuard Plus^{MC}. Pour toutes les autres installations, la période de protection Smart Choice^{MD} est de 10 ans.

⁶ La Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus PRO^{MC} de 30 ans ciblant la décoloration par les algues bleu-vert est uniquement disponible sur les produits vendus dans des emballages portant le logo StainGuard Plus PRO^{MC}. Voir la Garantie limitée de GAF des bardeaux et des accessoires pour obtenir la couverture complète et les restrictions.